

	VACANCE DE POSTE	
	Un·e Maître·sse de conférences Section CNU 11 <i>et/ou Discipline Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes</i>	
	<u>Date de prise de fonction</u> Vacant le 01/02/2021	<u>Mode de recrutement</u> Délégation (enseignants-chercheurs titulaires) A temps plein 100 %

Présentation de l'établissement

L'Université de la Nouvelle-Calédonie est un établissement pluridisciplinaire qui répond notamment aux besoins de formation et de recherche propres à la Nouvelle-Calédonie. Elle veille à accompagner efficacement les évolutions de la Nouvelle-Calédonie et à répondre à ses besoins spécifiques.

L'UNC, ancrée dans son environnement et sa région, a pour ambition de promouvoir son activité de recherche sur la base de l'excellence et de la reconnaissance nationale et internationale. Cette promotion passe par la mise en valeur de ses enjeux scientifiques, de ses capacités d'innovation et de transfert ainsi que par la qualité des formations qu'elle dispense.

L'UNC mène une politique académique et scientifique dynamique et reconnue.

Ainsi l'UNC est lauréate des appels à projets "Nouveaux cursus à l'université" et "Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures" du Programme d'Investissement d'Avenir 3. Sur le plan scientifique, l'université est lauréate d'un appel à projets très sélectif du schéma directeur pour la recherche et l'innovation "Horizon 2020" de la commission européenne.

L'UNC en chiffres, c'est 250 personnels, 3500 étudiants, 3 départements de formation (Droit, Economie, Gestion ; Lettres, Langues, Sciences Humaines ; Sciences et Techniques), 1 IAE, 1 IUT, 1 ESPE, 5 équipes de recherche, 2 UMR, 1 école doctorale.

L'UNC, c'est également deux campus dynamiques et chaleureux (Nouvelle et Baco en province Nord), des infrastructures modernes (installations dédiées à la recherche et aux pédagogies innovantes, plateaux techniques, studio audiovisuel, Fablab, ...) des installations sportives de qualité, un accès privilégié à la vie culturelle et artistique, et un environnement et une qualité de travail uniques.

Profil recherché

L'habilitation à diriger les recherches serait grandement appréciée.

Activités d'enseignements :

Le·La candidat·e à ce poste en section 11 sera amené·e à dispenser ses enseignements dans le cadre des licences de LEA et LLCER anglais, ainsi que dans les enseignements transversaux du dispositif TREC5 TREC7 en licence et au sein du Centre de Ressources en Langues de l'Université. Il·Elle sera associé·e à toutes les autres activités d'enseignement, de recherche et d'encadrement dans lesquelles les enseignants-chercheurs de l'université sont impliqués, en conformité avec le statut des enseignants-chercheurs tel que défini par le décret n°2009-460 du 23 avril 2009. Il·Elle pourra être amené·e à prendre des responsabilités d'encadrement lors de sa délégation.

Les qualités requises pour le poste sont une polyvalence dans les différents champs des études anglophones, avec une expérience de l'enseignement en LEA, anglais LLCER et LANSAD, des compétences attendues en linguistique et une bonne connaissance des TICE. Une connaissance avérée de la civilisation et de la littérature américaines et du Pacifique anglophone ainsi que des certifications en anglais sera grandement appréciée.

Activités de recherche :

Pendant la délégation de deux ans renouvelable, le-la candidat-e intégrera TROCA, équipe de recherche pluridisciplinaire émergente en LLSH de l'UNC. Il-Elle contribuera aux activités de l'équipe dans le cadre des axes de recherche de celle-ci, à la fois par sa production scientifique et par sa contribution au travail collectif.

Contacts utiles :

Patrice Christophe, directeur de composante : patrice.christophe@unc.nc

Yann BEVANT, directeur du laboratoire TROCA : yann.bevant@unc.nc

Louis LAGARDE, directeur adjoint du laboratoire TROCA : louis.lagarde@unc.nc

Myren Carrère-Gée, directrice des ressources humaines : myren.carrere-gee@unc.nc

Christine Neyrat/Camille Foutrein, pôle enseignants et enseignants-chercheurs : recrutement@unc.nc

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, CV, copie du dernier arrêté de promotion et d'affectation et copie de la pièce d'identité) sont à envoyer **en format pdf** par voie électronique à la direction des ressources humaines de l'Université de la Nouvelle-Calédonie : recrutement@unc.nc

au plus tard le 8 septembre 2020

Note en ce qui concerne la délégation

Les affectations ouvrent droit aux dispositions des décrets relatifs

- à la durée de séjour (décret 96-1026) ;
- à l'indemnité d'éloignement (décret 96-1028), ***sous réserve d'avoir accompli une période de services de deux ans au moins en dehors de toute collectivité ouvrant droit au bénéfice de cette indemnité ;***
- aux frais de changement de résidence à hauteur de 100% (décret 98-844 article 26), ***sous réserve que le changement de résidence intervient sur demande de l'agent qui doit remplir une condition de durée de services d'au moins quatre années.***

L'agent affecté dans un territoire d'outre-mer ou à Mayotte pour une durée de séjour réglementée ne peut prétendre à la prise en charge de ses frais de changement de résidence, qu'au terme de son séjour accompli dans les conditions prévues respectivement par le décret n° 96-1026 du 26 novembre 1996 susvisés.